

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

31 MARS 2025

N° 2025/03/05

L'an deux mille vingt-cinq, le 31 mars à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de cette Commune s'est réuni à la Salle Médiévale sous la présidence de Madame Hélène DE SIMONE, Vice-Présidente, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Date de convocation : 18 mars 2025

Présents : Mme Hélène DE SIMONE - Mme Christiane CLUZEL – Mme Anabelle FOURNIER FAURE – M. Marc COMBETTE- Mme Janine JULIEN – M. André SALARDON – Mme Solange PEILLON – Mme Catherine PASQUIER-FOURNIER – M. Philippe ROCHE

Absents excusés : M. Eric LARDON – Mme Margot SOLVIGNON

Pouvoir : M. Eric LARDON donne pouvoir à Hélène DE SIMONE - Mme Margot SOLVIGNON donne pouvoir à Christiane CLUZEL

OBJET : C.C.A.S. – COMPTE ADMINISTRATIF – AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2024

COMPTE ADMINISTRATIF N° 1 Voté le 31 mars 2025 à l'unanimité		REPRISE ANTICIPEE (3) Délibération du (si le compte financier unique n'a pas été voté)	
<u>Résultat de fonctionnement N-1</u> A- Résultat de l'exercice Précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) B- Résultats antérieurs reportés Ligne 002 du compte administratif N-1, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) C- Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	- 3 505,49 € + 5 599,19 € + 2 093,70 €	<u>Résultat de fonctionnement N-1</u> A- Résultat estimé de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) B- Résultats antérieurs reportés (par délibération du N-1 sur l'affectation du résultat N-2), précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) C- Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser)	
D- Solde d'exécution d'investissement N-1 (précédé de + ou -) D001 (besoin de financement) R001 (excédent de financement)	+ 8 630,60 €	D- Solde d'exécution d'investissement N-1 (précédé de + ou -) D001 (besoin de financement) R001 (excédent de financement)	
E- Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 (4) Besoin de financement Excédent de financement (1)	Accusé de réception 042-264210204-20250331-2025-03-05-DEF Accusé certifié exécutoire	E- Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 (4) Besoin de financement Excédent de financement (1)	

Réception par le préfet : 17/04/2025
Publication : 22/04/2025

Besoin de financement F		Besoin de financement F	+D+E
Affectation = C	= G+H	Reprise anticipée = H	
1- Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement		1- Prévision d'affectation en réserves R 1068 G = couverture obligatoire du besoin de financement F	
2- H report en fonctionnement R 002 (2)	+ 2 093,70 €	1- H report en fonctionnement R 002 2- (si C>F.H=C-G)	
Déficit reporté D 002 (5)		Déficit reporté D002 (5)	

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS.

A SAINT MARCELLIN EN FOREZ, LE 3 AVRIL 2025

**LA VICE-PRESIDENTE DU CCAS,
Hélène DE SIMONE**



**LE SECRETAIRE
Christiane CLUZEL**